

SCHEMA DIRECTEUR DE SUIVI DES ACTIONS DE LA STRATEGIE TERRITORIALE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

CLSPD PLENIER

Présidence : Maire de Moissac

Membres de droit : Préfet - Sous-Préfèt, Procureure de la

République du TGI de Montauban

Fréquence de réunion : 1 fois/an minimum

Modalités de fonctionnement et composition : cf règlement

intérieur **Rôle**

• Définition des objectifs communs

Validation du bilan annuel de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinguage.

Sécurité et de Prévention de la délinquance.

Comité de suivi

Présidence : Maire de Moissac

Membres de droit : Sous-Préfète, Procureur de la République du

TGI de Montauban

Fréquence de réunion : 2 fois/an minimum

Modalités de fonctionnement et composition : cf règlement

intérieur **Rôle**

• Suivi opérationnel des groupes de travail

Validation et arbitrage des travaux

• Validation des projets soumis au FIPD

Le Maire « Animateur » du CLSPD

Rôle:

- •Impulsion de la dynamique partenariale
- •Coordonnateur de la politique de prévention de la délinquance sur le territoire intercommunal (loi du 5 mars 2007)

Effectuer le pilotage de la formation plénière et des différents groupes de travail et d'échange d'informations à vocation territoriale ou thématique,

Proposer des orientations et des diagnostiques, Evoquer des événements particuliers ou urgents.



GROUPE THEMATIQUE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Rôle: mise en œuvre des

actions de la STSPD

Référent :

Fréquence de réunion : 1

fois/mois

Modalités de fonctionnement et de composition : cf règlement

intérieur.

- Coordonner les actions relatives à la prévention de la délinquance et la sécurité sur le territoire de Moissac
- Recenser et évaluer les besoins des différents publics, répondre à ces besoins
- Développer des projets de coordination
- Aboutir à un plan de prévention

GROUPE THEMATIQUE PREVENTION JEUNESSE

Rôle: mise en œuvre des

actions de la STSPD

Référent :

Fréquence de réunion : 1

fois/mois

Modalités de fonctionnement et de composition : cf règlement

intérieur.

GROUPE THEMATIQUE INCIVILITES

Rôle: mise en œuvre des

actions de la STSPD

Référent :

Fréquence de réunion: 1

fois/mois

Modalités de fonctionnement et de composition : cf.

règlement intérieur.

COORDONNATRICE CLSPD

Rattachement hiérarchique :

Maire de Moissac

Rôle:

- Animation des groupes de travail
- Secrétariat du CLSPD
- Expertise de connaissances et de terrain auprès des membres du CLSPD

Coordonner la mise en œuvre du projet territorial de prévention et de sécurité sur le territoire de la commune sous l'autorité du CLSPD.

Mettre en œuvre et développer la politique sociale en matière de prévention de la délinquance.